

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 février 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD584

présenté par
M. Pancher, M. Demilly et M. Favennec

ARTICLE 35 BIS

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« le recensement »,

les mots :

« l'inventaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.